

RAPPORT
ANNUEL
2 0 1 8 - 2 0 1 9

SOMMAIRE

03

MISSION, VISION
ET VALEURS

04

MOT DU
PRÉSIDENT

09

PROGRAMMES
DE BOURSES

13

IMPORTANCE
DE VOS DONS

16

LAURÉATS
DES BOURSES
ET DES PRIX

18

ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT

21

PROGRAMME DE
RECONNAISSANCE

23

DONATEURS
À L'HONNEUR

28

ÉTATS
FINANCIERS

43

STRATÉGIE
D'INVESTISSEMENT

46

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

50

BÉNÉVOLES
EN VEDETTE

54

PERSONNEL
DE LA FONDATION

Mission

Encourager la poursuite des études et promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

Vision

Dans un milieu en constante évolution, la Fondation souhaite :

- accompagner des étudiants vers la réussite scolaire et leur donner les moyens d'obtenir le titre de CPA;
- encourager l'excellence du savoir auprès du corps professoral;
- être reconnue comme un partenaire indispensable pour la relève CPA;
- se doter d'une excellente santé financière pour assumer pleinement sa mission.

Valeurs

Engagement | Excellence | Innovation
Intégrité | Responsabilité sociale

MOT DU PRÉSIDENT



GUY BLANCHETTE

Président du conseil d'administration

Portée et inspirée par ses orientations stratégiques, la Fondation a remis cette année ses toutes premières bourses de persévérance scolaire à des élèves du secondaire, en plus de consacrer une somme importante au soutien financier d'étudiants universitaires aspirant à devenir CPA.

L'exercice 2018-2019 marque ainsi un changement de cap réussi quant à la volonté de la Fondation de soutenir et d'encourager davantage des jeunes moins privilégiés à demeurer sur les bancs d'école.

MOT DU PRÉSIDENT | SUITE

Chers donateurs, cette réussite vous revient en grande partie puisque ce sont vos dons qui permettent à la Fondation de poursuivre sa mission, de faciliter l'accessibilité à l'éducation et de contribuer au développement d'une relève CPA en nombre suffisant. Le conseil d'administration et l'équipe de la Fondation s'efforcent d'être à la hauteur de votre générosité en améliorant constamment les programmes de bourses et les processus, et en mettant de l'avant divers projets porteurs pour la future génération de CPA. Je vous invite donc à prendre connaissance des prochains paragraphes qui dressent un bilan de la dernière année, ainsi que du rapport annuel dans son entièreté qui permet de jeter un regard sur les activités, les réalisations et les informations financières de l'exercice 2018-2019.

Activités de collecte de fonds

La Fondation organise annuellement différentes collectes de fonds visant notamment à financer ses programmes de bourses. Année après année, des milliers de membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre) et de candidats à l'exercice de la profession de CPA acceptent de verser un don à la Fondation avec le paiement de leur cotisation annuelle. Conscient que cette activité de financement constitue la principale source de revenus de la Fondation, c'est avec plaisir que je constate que le nombre de CPA qui se rallient au mouvement et que les sommes versées annuellement sont en constante augmentation.



Outre les dons versés avec le paiement de la cotisation annuelle de l'Ordre, une partie non négligeable des dons individuels provient des membres à vie, des Fellows et des anciens présidents de l'Ordre. En tant que président du conseil d'administration de la Fondation et membre Fellow de l'Ordre, il m'apparaît fondamental que nous, ambassadeurs de la profession, donnions l'exemple en encourageant par nos contributions la détermination et la résilience d'étudiants talentueux afin de favoriser leur réussite scolaire. Animé par le désir profond de « donner au suivant », j'espère être en mesure au cours de mon mandat de sensibiliser un nombre grandissant d'ambassadeurs à l'importance de soutenir la relève à la hauteur de leurs moyens.

Du côté des activités-bénéfiques, la Fondation a tenu de nouveau ses deux tirages sous les thèmes respectifs du voyage et du vin. Commandités pour la première fois en 2018-2019, ces tirages, dont la notoriété n'est plus à faire, ont généré des revenus nets de plus de 120 000 \$.

MOT DU PRÉSIDENT | SUITE

Par ailleurs, l'Ordre a organisé encore cette année une activité privilège au profit de la Fondation. Cette initiative, lancée pour la première fois dans le cadre du cinquième anniversaire de l'Ordre, semble s'installer comme une tradition au plus grand bonheur de la Fondation. Alors que la première édition des événements privilèges au profit de la Fondation a permis aux invités de l'Ordre de bénéficier d'une soirée VIP à la Maison symphonique de Montréal, la deuxième mouture les a transportés dans un tout autre univers. En effet, en novembre dernier, l'Ordre a fait salle comble lors d'une soirée gastronomique au restaurant *Toqué!* où saveurs, créativité et raffinement se sont exprimés à travers sept services imaginés par le réputé chef Normand Laprise. Lors de cette soirée-bénéfice, un don de 10 000 \$ a été remis à la Fondation.

Enfin, la direction de la Fondation, en collaboration avec l'équipe du développement des affaires de l'Ordre, a travaillé en deuxième moitié d'année à la conception d'un nouveau programme de visibilité destiné à la sollicitation de partenaires organisationnels. Ce programme, dont le but premier est de financer la Fondation grâce à des engagements de contribution payables sur trois ans, offrira du même coup aux organisations partenaires une occasion privilégiée de rayonner auprès des membres de l'Ordre et des candidats à la profession. Au terme de l'exercice, quelques organisations ont déjà été sollicitées pour devenir partenaires de la Fondation et les premiers échanges laissent présager de bonnes nouvelles pour le début de l'exercice 2019-2020.

Le soutien financier et la persévérance scolaire au cœur des priorités de la Fondation

Cette année, la Fondation a épaulé plus d'une centaine d'étudiants provenant des quatre coins du Québec en leur versant 291 750 \$ en bourses et prix. Avec ses sept programmes de bourses, la Fondation a bien sûr continué d'encourager l'engagement social, de souligner l'excellence de la relève et de soutenir des CPA aux études doctorales, toujours avec un souci de prioriser le soutien financier et la persévérance scolaire.

Répartition du nombre de bourses parmi les 4 grandes catégories



À preuve, 72 des 141 bourses octroyées au cours de l'exercice ont servi à accompagner des étudiants talentueux vers la réussite scolaire en leur donnant les moyens financiers d'y parvenir. Se sont ajoutées à ce nombre 20 bourses versées par l'entremise du programme Persévère d'Éducaide qui vise à jumeler des organisations à des élèves de 3^e secondaire qui font preuve d'une volonté et d'une persévérance remarquables dans leurs études. La Fondation est particulièrement heureuse de ce partenariat qui lui offre la possibilité de contribuer directement au succès de jeunes issus de milieux moins fortunés et de participer à leur évolution, et ce, jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

MOT DU PRÉSIDENT | SUITE

Au-delà de la sollicitation

Toute fondation se doit d'amasser de l'argent pour assurer la pérennité de ses programmes de bienfaisance, et il n'en est pas autrement pour la Fondation des CPA qui multiplie les occasions de s'adresser aux membres de l'Ordre, aux étudiants et même au grand public grâce à une multitude de véhicules de communication, et ce, toujours avec l'objectif de sensibiliser ses lecteurs à l'importance d'investir dans l'éducation. Cela dit, la Fondation estime qu'il y a un moment pour solliciter et un moment pour remercier, reconnaître et informer. Ainsi, la Fondation cherche à recueillir et à publier sur une base régulière des témoignages de boursiers, à informer davantage ses donateurs sur les programmes de bourses offerts et leurs retombées, et bien sûr à remercier et à reconnaître ses donateurs pour leur soutien indispensable.

L'apport inestimable des bénévoles mérite aussi d'être reconnu et souligné, c'est pourquoi la Fondation a mis en place un processus de reconnaissance de ses bénévoles qui entrera en vigueur dès le début de l'exercice 2019-2020.

Conseil d'administration et gouvernance

Grâce au soutien fourni par l'Ordre, la Fondation bénéficie d'une structure organisationnelle solide et efficace. En matière de gouvernance, la Fondation s'est dotée au cours de la dernière année d'un manuel de gouvernance qui réunit en un seul document les politiques, les règlements généraux, la description des rôles et des responsabilités du conseil d'administration et de la direction de la Fondation, ainsi que tout autre texte relatif à la gouvernance.

Quant au conseil d'administration, il s'est acquitté comme il se doit de ses responsabilités, notamment en veillant à la santé financière de la Fondation et à sa bonne gestion. Les résolutions adoptées au cours de l'exercice 2018-2019 peuvent être consultées dans la section « conseil d'administration » du présent rapport annuel.

En conclusion

Je brosse un portrait positif de cette première année à la barre du conseil d'administration de la Fondation. Je suis fort heureux des avancées réalisées au cours de l'exercice; qu'il s'agisse de la mise en place ou de l'amélioration des programmes de bourses visant à mieux répondre aux besoins de la relève ou encore des collectes de fonds qui suscitent l'intérêt d'un plus grand nombre de personnes, l'avenir m'apparaît prometteur. Les défis sont certes encore nombreux, mais je suis persuadé que nous pouvons les relever collectivement, car je crois sincèrement que c'est en mobilisant nos forces et en faisant preuve de volonté que nous pourrons donner à l'éducation la place qui lui revient et ainsi assurer un meilleur futur à nos jeunes.

Merci à tous ceux qui contribuent au succès de la Fondation et, par le fait même, à celui de la relève.



Guy Blanchette, FCPA, FCA

PROGRAMMES DE BOURSES

PROGRAMMES DE BOURSES

Avec ses sept programmes de bourses, la Fondation encourage l'engagement social, souligne l'excellence de la relève et soutient des CPA aux études doctorales, toujours avec un souci de prioriser le soutien financier et la persévérance scolaire.

RELÈVE ENGAGÉE



Bourses collégiales

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants inscrits en dernière année d'un programme d'études collégiales permettant d'accéder à des études universitaires en gestion (administration des affaires, sciences comptables ou l'équivalent). Pour être admissibles à ce programme de bourses, les étudiants doivent également s'engager à déposer une demande d'admission à l'un des programmes de baccalauréat reconnu par l'Ordre débutant à l'automne ou à l'hiver suivant le dépôt de leur candidature au programme de bourses collégiales.



Bourses de 1^{er} cycle universitaire

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants inscrits dans l'une des 13 universités offrant le programme de baccalauréat reconnu par l'Ordre et qui ont obtenu au moins 30 crédits universitaires en maintenant une moyenne cumulative de 2,8/4,3 ou plus. Les étudiants doivent également être impliqués bénévolement dans des activités sociales et parascolaires pendant leurs études universitaires pour être admissibles à ce programme de bourses.



Bourses « Projets coup de cœur »

Ce programme de bourses s'adresse aux candidats à la profession de CPA inscrits auprès de l'Ordre qui, seuls ou en équipe, se sont démarqués de façon exceptionnelle durant la dernière année, soit par leur engagement social ou communautaire, ou pour avoir fait preuve d'initiative et d'engagement ici ou à l'étranger.

PROGRAMMES DE BOURSES | SUITE

SOUTIEN FINANCIER ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Soutien à la persévérance scolaire

Consciente de l'importance de l'éducation et désirant offrir son appui à des jeunes issus de milieux moins favorisés, la Fondation a décidé de faire équipe avec [Éducaide](#), un fonds d'aide à l'éducation, pour aider des élèves du secondaire à persévérer dans leurs études.

Par l'entremise du programme [Persévéra](#) d'Éducaide, la Fondation s'est engagée à soutenir, depuis le début de l'année scolaire 2018-2019, 20 élèves pendant 3 ans, pour un investissement total de 32 700 \$.



Bourses d'accompagnement vers la réussite

Ce programme de bourses s'adresse aux étudiants qui ont besoin d'un soutien financier pour les aider à assumer l'ensemble des frais liés à la poursuite des études menant au titre de CPA. Pour être admissibles à ces bourses, les étudiants doivent être inscrits ou en voie de s'inscrire au Programme de formation professionnelle CPA, ou encore être en processus d'équivalence de diplôme.



VOS DONS NOURRISSENT NOS ESPOIRS!

Merci aux généreux donateurs d'investir dans mon avenir et de contribuer à diminuer le stress permanent que je ressens face à ma situation financière précaire. Soyez assurés que je ferai de mon mieux pour atteindre mes objectifs académiques et professionnels. J'espère un jour pouvoir marcher dans vos pas et devenir à mon tour une source de support et d'encadrement pour d'autres personnes qui nourriront les mêmes espoirs que moi.

Yann Willy Tietcheu

École des sciences de la gestion
de l'Université du Québec à Montréal
Bourse d'accompagnement vers la réussite

PROGRAMMES DE BOURSES | SUITE

EXCELLENCE



Prix aux lauréats de l'Examen final commun

Ce programme de bourses s'adresse aux candidats à l'exercice de la profession de CPA inscrits auprès de l'Ordre qui se classent au Tableau d'honneur canadien de l'Examen final commun.

RELÈVE PROFESSORALE



Bourses doctorales

Ce programme de bourses s'adresse aux CPA, membres en règle de l'Ordre, qui sont inscrits au programme de doctorat ou qui ont l'intention de s'y inscrire dans la prochaine année. Pour être admissibles à ce programme de bourses, les postulants doivent s'engager à respecter certaines conditions, dont celle d'enseigner dans le réseau universitaire québécois pour un minimum de cinq ans après l'obtention du doctorat.

VALORISER LES COMPÉTENCES DIVERSIFIÉES DU TITRE DE CPA

Étant à la fois CPA auditrice et impliquée dans la formation de futurs CPA avant de commencer mon doctorat, la décision de retourner aux études à temps plein n'a pas été facile. Cependant, cette bourse a été une formidable source d'encouragement. Des prix comme celui-ci reconnaissent la valeur que les CPA apportent tant à une classe d'étudiants qu'à la recherche, et contribuent à motiver d'autres CPA à faire le saut dans le monde universitaire.

Erica Pimentel, MBA, LL. M., CPA, CA

École de gestion John-Molson
de l'Université Concordia
Bourse doctorale



IMPORTANCE DE VOS DONNS

Depuis 2012...

Plus de **2,5 M\$**
remis en bourses,
prix et subventions

1 671
bourses versées
et projets soutenus

Grâce à la générosité
de près de
15 000
donateurs et
partenaires

L'IMPORTANCE DE VOS DONNS

En donnant à la Fondation des CPA,
vous donnez la priorité à la persévérance
scolaire, au dépassement de soi et à
la réussite académique!

Vos dons ont une portée bien plus grande que vous pourriez l'imaginer. Nombreux sont les étudiants qui se disent touchés de recevoir le soutien de la Fondation. Dans bien des cas, la bourse qui leur est octroyée signifie beaucoup plus qu'un simple coup de pouce financier, elle représente une marque d'encouragement tangible qui les pousse à fournir les efforts nécessaires pour rallier le fil d'arrivée.

Vos dons sont indispensables pour la relève puisqu'ils permettent à la Fondation :

- de faciliter l'accès aux études en comptabilité pour la clientèle immigrante;
- d'encourager la persévérance de jeunes du secondaire issus de milieux moins favorisés;
- de soutenir le retour aux études de candidats ayant des responsabilités parentales et réduire leur stress financier;
- de donner les moyens à des étudiants moins fortunés de devenir CPA.

Chers donateurs, votre générosité permet d'encourager et de propulser le talent!



DES BOURSES DE SOUTIEN FINANCIER UTILES ET APPRÉCIÉES

Devenir CPA est un processus qui nécessite un important investissement de temps, d'énergie et d'argent. Je remarque que de plus en plus d'étudiants ont des responsabilités parentales et doivent concilier travail, famille et études pour atteindre leur but. Les bourses remises par la Fondation sont un beau moyen de leur démontrer que nous les encourageons à poursuivre leurs projets. Je suis certaine que ces futurs CPA nous rendront fiers plus tard de les avoir aidés pendant leur parcours universitaire.

Nancy Michaud, MBA, CPA, CA

Professeure en certification
Université du Québec à Rimouski

RÉPARTITION DES BOURSES ET DES PRIX

L'éducation représente l'un des meilleurs investissements que l'on puisse faire considérant que ses retombées bénéficient à l'ensemble de la société. Pour cette raison, contribuer à l'avenir de la profession de CPA et soutenir des étudiants qui deviendront des acteurs de changements importants pour le monde des affaires de demain prend tout son sens.

La Fondation est heureuse de pouvoir compter sur le soutien de milliers de CPA et d'organisations partenaires qui, par leur engagement, lui permettent de remettre annuellement plus de 250 000 \$ en bourses et prix d'excellence.

Relève engagée

| | | |
|---|--------|------|
| Bourses collégiales ¹ | – | 13 % |
| Bourses universitaires de 1 ^{er} cycle | 31 000 | |
| Bourses « Projets coup de cœur » | 7 500 | |

Soutien financier et persévérance scolaire

| | | |
|---|---------|------|
| Soutien à la persévérance scolaire – programme Persévéra d'Éducaide | 10 000 | 53 % |
| Bourses d'accompagnement vers la réussite – ancien et nouveau programme | 144 250 | |

Excellence

| | | |
|--|-------|-----|
| Prix – lauréats de l'Examen final commun | 9 000 | 3 % |
|--|-------|-----|

Relève professorale

| | | |
|--------------------|----------------|--------------|
| Bourses doctorales | 90 000 | 31 % |
| Total | 291 750 | 100 % |

¹ Le programme de bourses collégiales a subi d'importants changements au cours de l'exercice 2018-2019. La remise de bourses à la clientèle collégiale reprendra au cours du prochain exercice.

ALLER AU BOUT DE SES RÊVES!

Je suis heureuse d'avoir été choisie pour recevoir une bourse de la Fondation des CPA. Étant la cinquième enfant d'une famille de six et ayant grandi dans un milieu socioéconomique défavorisé, cette bourse m'aidera grandement dans mon parcours scolaire.

Merci à tous les donateurs qui croient en la relève et qui lui permettent d'aller au bout de ses rêves.

Sophia Desrochers

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Bourse de 1^{er} cycle universitaire



LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX

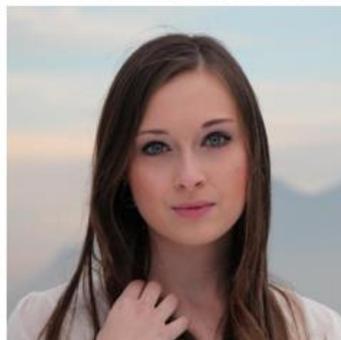
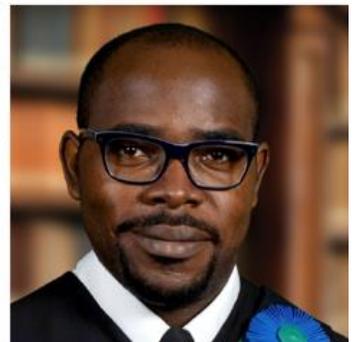
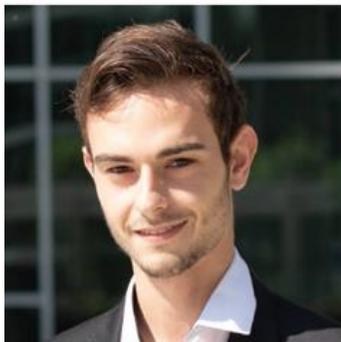
FÉLICITATIONS À TOUS LES BOURSIERS

Ces jeunes espoirs prometteurs n'ont pas tous le même parcours, mais ils ont une chose en commun : le désir d'accéder à une carrière stimulante et la volonté d'y parvenir!



141 bourses
octroyées
cette année

[Voyez la liste des boursiers >](#)



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | TIRAGES DE LA FONDATION



De gauche à droite : Anne-Marie Marois, coordonnatrice de la Fondation, et Micheline Hébert, CPA, CGA, gagnante du 1^{er} prix d'une valeur de 6 000 \$.

Tirage sur le thème du voyage

Tenu le 14 juin 2018 dans les bureaux de l'Ordre sous la supervision du cabinet Richter.

11 000 \$ en prix

1 250 billets vendus

Profit de 60 700 \$

Merci à nos partenaires

Présentateur



Distinction



Tirage sur le thème du vin

Tenu le 12 décembre 2018 dans les bureaux de l'Ordre sous la supervision du cabinet Richter.

11 000 \$ en prix

1 194 billets vendus

Profit de 59 600 \$

Merci à nos partenaires

Présentateur



Distinction



De gauche à droite : Yves Fortin, CPA, CA, gagnant du 1^{er} prix d'une valeur de 5 000 \$, et Anne-Marie Marois, coordonnatrice de la Fondation.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR DES TIERS

La Fondation salue le leadership, la créativité et le dynamisme de certains groupes et organismes qui ont organisé au cours de l'exercice 2018-2019 des activités de financement au profit de la Fondation :

- le comité étudiant CPA de l'Université du Québec en Outaouais;
- le comité étudiant CPA de l'Université Laval;
- l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.



Le 14 novembre 2018, l'Ordre a fait salle comble lors d'une soirée gastronomique au restaurant *Toqué!* où saveurs, créativité et raffinement se sont exprimés à travers sept services imaginés par le réputé chef Normand Laprise.

Lors de cette soirée-bénéfice, un don de 10 000 \$ a été remis à la Fondation qui remercie sincèrement les invités pour leur précieuse contribution. Les fonds amassés permettront de soutenir des étudiants talentueux en leur donnant les moyens de réaliser leur plan de carrière en devenant CPA.



CRÉER UN MONDE MEILLEUR, C'EST AUSSI ÇA LA PROFESSION DE CPA!

De savoir que mon implication dans des communautés démunies est reconnue par la Fondation me touche sincèrement. Recevoir cette bourse quelques semaines avant de commencer ma préparation pour l'EFC m'encourage à persévérer afin d'obtenir mon titre.

Merci aux donateurs d'encourager des CPA et futurs CPA à donner de leur temps pour créer un monde meilleur.

Laurence Chassé

Candidat à la profession de CPA
Bourse « Projets coup de cœur »

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

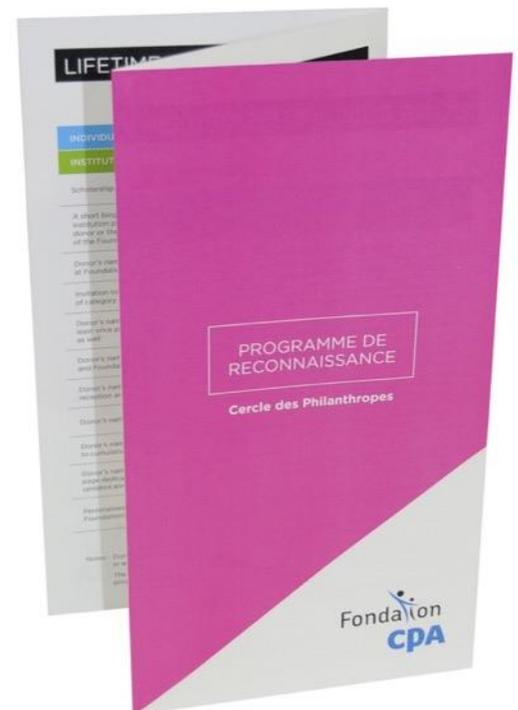
Chaque année, la générosité de milliers de CPA, cabinets et entreprises transforme la vie d'un grand nombre de jeunes de partout au Québec en leur donnant les moyens financiers nécessaires pour poursuivre des études supérieures.

Ces donateurs, issus de tous horizons, aspirent à offrir une chance égale à tous les étudiants et ils unissent leurs efforts en ce sens. Aujourd'hui, la Fondation tient à saluer leur solidarité remarquable envers la relève et à leur exprimer sa gratitude pour leur généreuse contribution.

La Fondation souhaite honorer tout particulièrement ses donateurs d'exception sans qui elle ne pourrait réaliser sa mission. Découvrez dans les prochaines pages qui ils sont.

Afin de remercier ses donateurs à la hauteur de leur générosité, la Fondation a également mis sur pied un programme de reconnaissance, le Cercle des Philanthropes, qui met en lumière l'importance de leur engagement.

[Consultez le programme de reconnaissance >](#)



DONATEURS À L'HONNEUR

DONATEURS À L'HONNEUR

CERCLE DES PHILANTHROPES

Au fil du temps, de nombreux donateurs sont devenus membres du Cercle des philanthropes. La Fondation ne les remerciera jamais assez pour leur contribution tout à fait exceptionnelle.

Le tableau qui suit fait état des dons cumulatifs de 1 000 \$ et plus versés à vie. Les noms sont classés par ordre alphabétique.

Émérites

25 000 \$ et plus



Roch Leblanc,
FCPA, FCA



Daniel McMahon,
FCPA, FCA



Louiselle Paquin,
FCPA, FCMA



François Renault,
FCPA, FCMA

Bienfaiteurs

10 000 \$ à 24 999 \$

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA

Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA
Jacques Lévesque
Rolland G. Morier, FCPA, FCMA
Alain Paris, FCPA, FCA

Richard J. Renaud, FCPA, FCA
Feu Roland Robert
Patrice Simard, FCPA, FCA

Partenaires

5 000 \$ à 9 999 \$

Donateur anonyme
Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA
Germain Benoit, CPA, CA
Guy Breton, FCPA, FCA
Ron Calderoni, CPA, CA
Luc Chaput
Jacques Côté, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, FCA
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA

Richard Désy, FCPA, FCMA
Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA
Francine Fontaine, FCPA, FCMA
Claude Gauvin, FCPA, FCA
Michel Hébert, FCPA, FCA
Eric Laflamme
Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Jacques Levesque, FCPA, FCA
François Ménard, FCPA, FCMA

Yves Pelletier, FCPA, FCMA
Sylvie Raymond, FCPA, FCA
Serge Rioux, FCPA, FCMA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Michel Thérour, FCPA, FCA
Michel Verreault, FCPA, FCMA
Luc Villeneuve, FCPA, FCA

Compagnons

1 000 \$ à 4 999 \$

| | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| 35 donateurs anonymes | Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA | Yvan Duchesne |
| Rosaria Abreu, CPA, CA | Trevor Caron, CPA, CA | James Alistair Duff, FCPA, FCA |
| Joanne Aldersebaes, CPA, CA | Lorne André Carrier, CPA, CA | Sylvain Dufresne, CPA, CA |
| Serge Archambault, CPA, CA | Pierre Carrier, FCPA, FCMA | Alain Dugal, FCPA, FCA |
| Murielle Arsenault, FCPA, FCA | René Carrière | Feu Jean-Paul Duguay |
| Michel Auclair | Jean-Martin Castonguay, CPA, CA | René André Dumont, CPA, CA |
| François Auger, CPA, CA | Claude Charest, CPA, CA | Luc Duquette, CPA, CA |
| Jacques Authier, CPA, CA | Brigitte Chartier, CPA, CA | Manon Durivage, FCPA, FCA |
| John Arthur M. Baeck, CPA, CA | James Cherry, FCPA, FCA | Pierre Fauteux, FCPA, FCA |
| Albert Baker, FCPA, FCA | Robert Chevrier | Jean-Guy Filion, FCPA, FCMA |
| John Lovell Baker, CPA, CA | Emile Jr. Chrispin, CPA, CMA | Pierre Fiset, CPA, CA |
| Normand Barabé, CPA, CA | Pierre Claprood, CPA, CA | Richard Flageole, FCPA, FCA |
| Michel Bayouk | John Edward Cleghorn, FCPA, FCA | Jacques Foisy, CPA, CA |
| Maryse Beaudin, FCPA, FCMA | Lynda Coache, FCPA, FCA | Jean Fontaine, CPA, CA |
| Michel Beauséjour, FCPA, FCA | Michèle Colpron, FCPA, FCA | François Forest, CPA, CA |
| Galal Behna, CPA, CA | Paul Comtois, CPA, CA | Patrice Forget, CPA, CA |
| Marc Bélanger, FCPA, FCMA | Chantal Coquelin, CPA, CA | Roger Forget, CPA, CA |
| Michel Bélanger, FCPA, FCA | Feu Lionel Corriveau | Jean Fortier, CPA, CA |
| Raynald Bélanger, CPA, CA | Normand Cote, CPA, CA | Bernard Fortin, FCPA, FCMA |
| Robert Bélanger, CPA, CA | Alain Côté, FCPA, FCA | Steve Fortin, CPA, CA |
| Jean Belhumeur, FCPA, FCMA | Mario Côté, FCPA, FCA | Yvon Fortin, FCPA, FCA |
| Pierre Belhumeur, CPA, CA | Joanne Couture, FCPA, FCMA | Gilles Francoeur, CPA, CA |
| André Bellefeuille | Michel Couture, CPA, CA | Lise Fréchette |
| Linda Belliveau, CPA, CA | Raymond Couture | Meer Friedman, CPA, CA |
| Luc Bergeron, CPA, CA | Feu Réal A. Couture | Philip Friedman, FCPA, FCA |
| Michel Bergeron, FCPA, FCA | Gérard Jean Cusson, CPA, CA | Mortimer S. Fruchter, CPA, CA |
| Michel C. Bilodeau, FCPA, FCMA | Daniel Cyr, CPA, CA | Antonio Fulcro, CPA, CA |
| Luc Blanchard, FCPA, FCA | Gilles Cyr, CPA, CA | Claude Gagnon, CPA, CA |
| Gilles Blanchette, CPA, CA | Andrew Dalgleish, CPA, CA | Feu Claude Gagnon |
| Laurent-A. Bleau, FCPA, FCMA | Marcel Daoust, FCPA, FCA | Louise Gagnon, CPA, CA |
| William Boden, CPA, CA | Gilles David, CPA, CA | Pierre Gagnon, CPA, CA |
| Roland Boilard, FCPA, FCA | Germain De Grandpré, CPA, CA | Mario Gamelin, FCPA, FCMA |
| Denis Boivin, FCPA, FCA | Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA | François Gariépy, CPA, CA |
| François Bolduc, CPA, CA | Albert De Luca, FCPA, FCA | René Garneau, FCPA, FCMA |
| Jean-François Bonneau, CPA, CA | Silvio De Rose, FCPA, FCA | Richard Garneau, CPA, CA |
| Paule Bouchard, FCPA, FCA | Jean-Pierre Delisle, CPA, CA | Philippe Gauthier, CPA, CA |
| Sylvain Boucher, CPA, CA | René Delisle, CPA, CA | Pierre Gauvreau, FCPA, FCA |
| Gilles Boudreau, CPA, CA | Joane Demers, FCPA, FCA | Gilles Gingras, CPA, CA |
| Eric Alexander Bower, CPA, CA | Robert Demers, FCPA, FCMA | Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA |
| Serge Boyer, CPA, CA | Daniel Denault, FCPA, FCA | Yves Gobeil, CPA, CA |
| Carolle Brabant, FCPA, FCA | Dominique Derome, FCPA, FCMA | Russell Goodman, FCPA, FCA |
| Pierre G. Brodeur, CPA, CA | Bruno Des Rosiers, CPA, CMA | Maurice Gosselin, FCPA, FCA |
| Michael Bronstetter, CPA, CA | Jean-Claude Deschambault, CPA, CA | Socrates Goulakos, CPA, CA |
| Maxwell Brotman, FCPA, FCA | Jean-Pierre Desrosiers, FCPA, FCA | Michel Gourdeau, CPA, CA |
| François Brouard, FCPA, FCA | Frank Di Tomaso, FCPA, FCA | Johanne Grégoire, CPA, CA |
| Robert Bruzzese, CPA, CA | André Dion, FCPA, FCA | Yves Grou, CPA, CA |
| Jean Marie Bujold, FCPA, FCA | Feu Guy D'Orsonnens | Feu Roger Guimont |
| Gilles Busque, CPA, CA | Gaétan Doucet, CPA, CA | Feu Ghislain Hawey |
| Feu Dudley George Butterfield | Stéphan Drolet, FCPA, FCA, CA•EJC | Charles Hébert, CPA, CA |
| Gérard Caron, FCPA, FCA | Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA | Stanley Hitzig, FCPA, FCA |

Compagnons | Suite

1 000 \$ à 4 999 \$

Georges Henri Hotte, FCPA, FCA
 Sylvain Houle, FCPA, FCMA
 Stephen Hurlburt, CPA, CA
 André Hurtubise, FCPA, FCA
 Giovanni Iadeluca
 Vito Italia, CPA, CA
 Feu Paul Ivanier
 Louis Jacob, CPA, CA
 Denis Jolin, CPA, CA, CA•TI
 Laurent Joly
 Harnam Kakkar, FCPA, FCMA
 Paul Kamateros, CPA, CA
 Lawrence Kaplan, CPA, CA
 Gary Steven Katz, CPA, CA
 Morton Aaron Katz, FCPA, FCA
 Pieter Eduard Kriel, CPA, CA
 Manon La Lancette
 Bashir Labat, CPA, CA
 Marcel Labelle, CPA, CA
 Stéphane Labelle, CPA, CA
 Sophie Labrèche, CPA, CA
 Luc Lacasse, CPA, CA
 Martin Lacasse, FCPA, FCA
 Richard Lafond, CPA, CA
 Yvon Lafontaine, FCPA, FCA
 David Howard Laidley, FCPA, FCA
 Sattar Lairy, CPA, CA
 Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
 Henri Lalonde, CPA, CA
 Martin Lamontagne, FCPA, FCMA
 Jean-Guy Lanctot, FCPA, FCA
 Jean-Yves Landry, CPA, CA
 Suzanne Landry, FCPA, FCA
 Claire Laplante, CPA, CA
 Danielle Laramée, FCPA, FCA
 Guy Larivée, CPA, CA
 Julie Larivière, CPA, CA
 Diane Latulippe, CPA, CA
 Roger Lauriault, CPA, CA
 Claude Laurin, FCPA, FCMA
 François Leblanc, CPA, CA
 Pierre Leblanc, CPA, CA
 Serge Leblanc, CPA, CA
 Patrick Leblond, CPA, CA
 Georges Ledoux, FCPA, FCGA
 Marie-Josée Ledoux, FCPA, FCA
 Marianik Leduc, CPA, CA
 Pierre Leduc, CPA, CA
 Feu Ronald Leduc
 Feu Gérard Legendre
 Feu Peter S. Leggat
 Paul B. Lemay, CPA, CA

Réjean Lemieux, CPA, CMA
 André Lepage, FCPA, FCA, CA•EJC
 Monique Leroux, FCPA, FCA
 André Lesage, FCPA, FCA
 Eddie Leschiutta, FCPA, FCA
 Yvon Lessard, CPA, CMA
 Laurence Létourneau
 Richard Létourneau, FCPA, FCA
 Feu Joseph Leznoff
 Gérard Lortie, CPA, CA
 Pierre Lussier, FCPA, FCA
 Andrew C. Mac Martin, CPA, CA
 Peter Maertens, CPA, CA
 Michel Magnan, FCPA, FCA
 François Mainville, CPA, CA
 Gilles Malette, CPA, CA
 Serge Mallette, CPA, CA
 Gilles Marcotte, FCPA, FCA
 Rémi Marcoux, FCPA, FCA
 Marc-Edouard Martel, FCPA, FCA
 Diane Messier, FCPA, FCA
 Leon Louis Miller, CPA, CA
 Michel Milot, FCPA, FCMA
 Kerim Mitri, CPA, CA
 Réal Moffet, FCPA, FCA
 Vincent Monet, CPA, CA
 Caterina Monticciolo, CPA, CA
 Raymond Morcel, FCPA, FCA
 Paul P.J. Morimanno, CPA, CA
 Manon Morin, CPA, CA
 Suzanne Morin, FCPA, FCA
 Pierre Mousseau, CPA, CA
 Joseph Mueller, CPA, CA
 André-R. Nadeau, CPA, CMA
 Lim S Nguonly, CPA, CA
 George Niktaris, CPA, CA
 Gilles Noël, FCPA, FCMA
 Feu Paul Noiseux
 Johanne Papineau, CPA, CA
 Monique Papineau, CPA, CA
 Feu Marc Paradis
 Michel Parent, CPA, CA
 Michel Parenteau, CPA, CA
 Richard Patte, CPA, CA
 Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA
 Sylvain Payette, CPA, CA
 John Joseph Peacock
 Pierre-Louis Péloquin, CPA, CA
 Marc-Stéphane Pennée, CPA, CA
 Daniel Pepin
 Andrée Perreault, FCPA, FCMA
 David Gordon Perrigard, CPA, CA

Feu Michel-M. Philippon
 Carlo Pierre, CPA, CA
 François Plamondon, CPA, CA
 Lyne Plourde, CPA, CA
 Gilles Poirier
 Feu Charles Albert Poissant
 Albert Terence Poole, CPA, CA
 Yves Potvin, CPA, CA
 Léo Provencher, FCPA, FCA
 Serge Rémillard, FCPA, FCMA
 Roxanne Rinfret-Awad, CPA, CA
 Feu Howard Berlind Ripstein
 Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
 Pierre Robitaille, FCPA, FCA
 Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
 Martin Rosen, CPA, CA
 Feu John Gerald E. Rosevear
 André Roy
 André G. Roy, CPA, CA
 Feu Jean Roy
 Raymond Royer, FCPA, FCA
 Alfred Saccomani, CPA, CA
 Michael Samotis, CPA, CA
 Éric Sara, CPA, CMA
 Guylaine Saucier, FCPA, FCA
 Guy Roland Savard, FCPA, FCA
 Gérald Séguin, CPA, CA
 Robert Simioni
 Ronald Singer, FCPA, FCA
 Louis-Philippe Sirois, CPA, CA
 Charles Smith, CPA, CA
 Teresa Spadorcia, CPA, CA
 Réal Sureau, FCPA, FCA
 Steven Terry Tabac, CPA, CA
 Frédéric Thérout, CPA, CA
 Daniel Toledano, CPA, CA
 Réginald Tremblay, CPA, CA
 Sylvain Trudel, FCPA, FCA
 Mary Tsatas, CPA, CA
 Gilles Turcotte, CPA, CA
 Marc Turcotte, CPA, CA
 Odile Vachon, CPA, CA
 Jean-Pierre Vasseur, CPA, CA
 Gilles Veillette, CPA, CA
 Réjean Villemaire, CPA, CA
 Gerald John Wareham, FCPA, FCA
 Daniel Williams, CPA, CA
 Richard Wilson, CPA, CA
 Feu William Woollven
 Tommaso Zacchia, CPA, CA
 Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA

DONS ANNUELS

La Fondation souhaite exprimer sa reconnaissance aux donateurs qui ont versé un don de 500 \$ ou plus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

Donateurs individuels

3 donateurs anonymes

Serge Archambault, CPA, CA

Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA

Robert Bélanger, CPA, CA

Guy Blanchette, FCPA, FCA

Lorne André Carrier, CPA, CA

Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA

Pierre Claprood, CPA, CA

Alain Côté, FCPA, FCA

Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA

Alain Dugal, FCPA, FCA

Pierre Fauteux, FCPA, FCA

Georges Ledoux, FCPA, FCGA

Monique Leroux, FCPA, FCA

Gilles Marcotte, FCPA, FCA

Daniel McMahon, FCPA, FCA

Alain Paris, FCPA, FCA

André G. Roy, CPA, CA

Raymond Royer, FCPA, FCA

Pierre Seccareccia, FCPA, FCA

Brigitte Vachon, CPA, CA

Donateurs institutionnels

Caisse de bienfaisance des employés et retraités du CN

Comité étudiant CPA de l'Université Laval

EY

Gestion André Waechter inc.

Ordre des CPA du Québec

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la « fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs (« NCOSBL »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

MONTRÉAL

1981 McGill College
Montréal QC H3A 0G6
514.934.3400

TORONTO

181 Bay St., #3510
Bay Wellington Tower
Toronto ON M5J 2T3
416.488.2345

CHICAGO

200 South Wacker Dr., #3100
Chicago, IL 60606
312.828.0800

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 11 juin 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 358 190 | 330 370 |
| Placements (note 3) | 41 017 | 10 692 |
| Débiteurs (note 4) | 8 988 | 11 291 |
| Charges payées d'avance | <u>12 740</u> | <u>12 997</u> |
| | 420 935 | 365 350 |
| | | |
| Placements (note 3) | <u>1 616 705</u> | <u>1 511 282</u> |
| | <u>2 037 640</u> | <u>1 876 632</u> |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs | 5 962 | 8 300 |
| Produits perçus d'avance (note 5) | <u>27 340</u> | <u>24 000</u> |
| | <u>33 302</u> | <u>32 300</u> |
| | | |
| Engagements (note 6) | | |
| | | |
| Actif net | | |
| Non affecté | <u>2 004 338</u> | <u>1 844 332</u> |
| | <u>2 037 640</u> | <u>1 876 632</u> |

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Le président du conseil,

 FCPA, FCA

Guy Blanchette, FCPA, FCA

La secrétaire-trésorière,



Marie-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 1 844 332 | 1 593 418 |
| Excédent des produits sur les charges | <u>160 006</u> | <u>250 914</u> |
| Solde à la fin | <u>2 004 338</u> | <u>1 844 332</u> |

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---|-----------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Dons individuels | 297 932 | 294 451 |
| Dons et contributions organisationnels | 12 672 | 2 875 |
| Activités organisées par l'Ordre des CPA (note 9) | 10 000 | 16 655 |
| Activités organisées par des tiers | 862 | - |
| Activité – Tirage voyage | 73 500 | 62 500 |
| Activité – Tirage vin | 70 700 | 47 100 |
| Activité – Défilé de mode | - | 79 925 |
| | <u>465 666</u> | <u>503 506</u> |
| Charges | | |
| Frais d'organisation – Tirage voyage | 12 639 | 12 633 |
| Frais d'organisation – Tirage vin | 11 095 | 11 109 |
| Frais d'organisation – Défilé de mode | - | 11 822 |
| Honoraires professionnels – Placements | 14 035 | 13 538 |
| Honoraires professionnels | 13 067 | 17 659 |
| Fournitures et frais divers | 6 693 | 6 644 |
| Frais administratifs | 4 579 | 4 333 |
| Frais bancaires | 3 751 | 4 000 |
| Amortissement des actifs incorporels | - | 602 |
| | <u>65 859</u> | <u>82 340</u> |
| Excédent des produits sur les charges avant bourses et revenus de placements | 399 807 | 421 166 |
| Bourses (note 7) | <u>(291 750)</u> | <u>(248 000)</u> |
| Excédent des produits sur les charges avant revenus de placements | 108 057 | 173 166 |
| Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement | 1 116 | 570 |
| Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur (note 8) | <u>50 833</u> | <u>77 178</u> |
| Excédent des produits sur les charges | <u>160 006</u> | <u>250 914</u> |

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---|-----------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits sur les charges | 160 006 | 250 914 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie : | | |
| Amortissement des actifs incorporels | - | 602 |
| Revenus de placements réinvestis | (42 641) | (43 893) |
| Perte (Gain) sur cession de placements | 11 897 | (84) |
| Variation de la juste valeur des placements | (20 089) | (33 201) |
| | <u>109 173</u> | <u>174 338</u> |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement | 3 562 | 2 538 |
| | <u>112 735</u> | <u>176 876</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de cession de placements | 15 085 | 14 481 |
| Acquisition de placements | (100 000) | (100 000) |
| | <u>(84 915)</u> | <u>(85 519)</u> |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 27 820 | 91 357 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 330 370 | 239 013 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | <u>358 190</u> | <u>330 370</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

1 Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines, en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

2 Principales méthodes comptables | Suite

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements autres qu'en trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont été désignés à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

3 Placements

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | <u>41 017</u> | <u>10 692</u> |
| À long terme | | |
| Titres canadiens | | |
| Obligations gouvernementales | 130 157 | 46 770 |
| Fonds indiciels à revenus fixes | 510 277 | 506 152 |
| Actions ordinaires | 314 870 | 322 106 |
| Actions privilégiées | - | 34 114 |
| Parts de fiducie | 60 842 | 19 740 |
| Unité de société en commandite | <u>22 761</u> | <u>21 882</u> |
| | <u>1 038 907</u> | <u>950 764</u> |
| Titres américains et internationaux | | |
| Unité de société en commandite | 26 310 | 23 217 |
| Actions ordinaires | 311 724 | 231 854 |
| Fonds indiciels en actions | <u>239 764</u> | <u>305 447</u> |
| | <u>577 798</u> | <u>560 518</u> |
| | <u>1 616 705</u> | <u>1 511 282</u> |
| | <u>1 657 722</u> | <u>1 521 974</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

4 Débiteurs

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---------------------------|--------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Dons à recevoir | 6 945 | 8 060 |
| Taxes de vente à recevoir | <u>2 043</u> | <u>3 231</u> |
| | <u>8 988</u> | <u>11 291</u> |

5 Produits perçus d'avance

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|--|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Activité – Tirage voyage | 22 350 | 24 000 |
| Activité organisée par l'Ordre des CPA | <u>4 990</u> | <u>-</u> |
| | <u>27 340</u> | <u>24 000</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

6 Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante, sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses octroyées relativement aux anciens programmes PFP – Programme universitaire de 2^e cycle et PFP – Programme national étaient payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 1 000 \$ sous preuve de réussite de l'Examen final commun (EFC). Les derniers engagements pour ces programmes concernent le second versement.

Les bourses relatives à l'ancien programme d'accompagnement vers la réussite étaient payables en quatre versements selon l'atteinte d'étapes précises du cheminement menant au titre de CPA, conformément au tableau présenté ci-après :

| | | Bourses de 5 000 \$ | Bourses de 10 000 \$ |
|---------------------------|---|------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} versement | Au début des modules communs du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 2 ^e versement | Au début des modules optionnels du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 3 ^e versement | Au début des modules de synthèse/d'intégration du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 4 ^e versement | Lors de l'inscription à l'EFC | 1 250 | 2 500 |

Les derniers engagements pour ce programme concernent les 3^e et 4^e versements.

Au 31 mars 2019, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

| | Nombre de bourses | Total en \$ |
|--|----------------------|---------------|
| Bourses doctorales (2 ^e versement) | 4 | 40 000 |
| Bourses PFP (2 ^e versement) | 1 | 1 000 |
| Bourses d'accompagnement vers la réussite (3 ^e versement) | 3 | 6 250 |
| Bourses d'accompagnement vers la réussite (4 ^e versement) | 7 | 15 000 |
| | 15 | 62 250 |

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux totalisant un montant de 11 000 \$ (11 000 \$ en 2018).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

7 Bourses

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Bourses – Soutien à la persévérance scolaire | 10 000 | - |
| Bourses collégiales | - | 22 500 |
| Bourses universitaires – 1 ^{er} cycle | 31 000 | 42 000 |
| Bourses d'accompagnement vers la réussite | 144 250 | 17 500 |
| Bourses – Projets coup de cœur | 7 500 | - |
| Bourses universitaires – 2 ^e cycle | - | 81 000 |
| Bourses – Lauréats des examens | 9 000 | 15 000 |
| Bourses doctorales | 90 000 | 70 000 |
| | <u>291 750</u> | <u>248 000</u> |

8 Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur

| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
|---|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Intérêts | 7 404 | 6 014 |
| Revenus de dividendes | 35 237 | 37 879 |
| Gains (perte) sur cession de placements | (11 897) | 84 |
| Variation de la juste valeur des placements | 20 089 | 33 201 |
| | <u>50 833</u> | <u>77 178</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

9 Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA encourage la relève en fournissant un soutien économique à la Fondation des CPA du Québec.

Au cours de l'exercice, l'Ordre des CPA a organisé des activités au profit de la Fondation pour des revenus totaux de 10 000 \$ (16 655 \$ en 2018). De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 6 550 \$ (7 325 \$ en 2018) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2019. Un montant de 744 \$ payable à l'Ordre des CPA est inclus dans les crédettes au 31 mars 2019 (398 \$ en 2018) à titre de remboursement de frais administratifs.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

10 Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Le profil de risque des instruments financiers de la Fondation n'a pas subi de changement important par rapport à l'exercice précédent. La Fondation assure un suivi constant afin d'évaluer l'évolution de la situation des placements, conformément à sa politique.

La politique de placements se réfère à deux types de fonds :

- Fonds à court terme, dont l'objectif est la sécurité du capital investi et la liquidité de ses placements, tout en s'assurant de profiter d'un rendement raisonnable sur ses fonds qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année;
- Fonds à moyen et long termes, dont l'objectif est de maximiser le rendement du portefeuille tout en maintenant un risque modéré qui vise un accroissement du capital à long terme, avec un profil équilibré.

Adoptée par le conseil d'administration le 14 novembre 2017, cette politique est revue périodiquement à la suite des évaluations semestrielles de rendement avec les conseillers en gestion discrétionnaire de portefeuille. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque en regard de ses crédettes et du délai éventuel de réalisation de la juste valeur de ses placements.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

11 Instruments financiers | Suite

Risque de marché

La Fondation est exposée au risque de marché découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments financiers attribuables aux variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations du taux de change.

La Fondation investit une partie de son portefeuille dans des titres américains et internationaux. Par conséquent, la Fondation est exposée au risque de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont peu exposés au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme.

En ce qui a trait aux placements en obligations et aux fonds indiciaires à revenus fixes, la Fondation gère le risque de taux d'intérêt en limitant la pondération de ce type de placement par rapport au portefeuille global.

Risque de prix autre

Un risque de prix autre est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des prix du marché autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Fondation est exposée au risque de prix autre sur les placements à long terme qu'elle détient. La politique de placements de la Fondation limite le risque de prix autre par ses investissements diversifiés (répartition de l'actif entre des titres fixes et variables selon une fourchette) et par son évaluation annuelle du rendement du portefeuille.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières.

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur les placements et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif aux placements est réduit puisque la Fondation s'est dotée d'une politique de placements qui comporte plusieurs mesures visant à atténuer ce type de risque comme restreindre les titres admissibles auprès d'émetteurs ayant des cotes de crédit respectant les niveaux fixés pour les différents types de placements et proscrire certains types d'investissements tels les dérivés et les papiers commerciaux. Le risque de crédit relatif aux débiteurs est faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.

12 Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'état des résultats de 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2019.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

En février 2019, le conseil d'administration, accompagné de conseillers en gestion d'actifs externes, a procédé à une analyse exhaustive des placements de la Fondation, notamment en comparant des scénarios avec différentes répartitions d'actifs tout en considérant le niveau de risque associé. Au terme de cet exercice, il a été décidé d'apporter des changements à la structure de placement et à la gestion des actifs de la Fondation. Conséquemment, une nouvelle politique de placement a été rédigée dans le but de bien refléter les constats et recommandations issus de ladite analyse.

Ainsi, dès le début du mois d'avril 2019, les actifs de la Fondation seront administrés selon une structure multigestion offrant une gamme de fonds de placement gérés en fonds communs par des gestionnaires de portefeuille professionnels. Le profil d'investissement de la Fondation est toutefois demeuré le même, soit un profil modéré, avec l'objectif de générer un rendement optimal en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer. Plus précisément, selon la répartition d'actifs cible déterminée dans la politique de placement, l'objectif de la Fondation est d'obtenir un rendement annuel, après déduction des honoraires de gestion et de garde des valeurs, d'environ 4,5 % à 5,5 % sur un horizon de 10 ans.

Enfin, il convient de souligner que les sommes d'argent qui alimentent les placements de la Fondation proviennent principalement des dons des membres de l'Ordre et des activités de financement organisées par la Fondation. Les actifs de la Fondation sont utilisés de la manière suivante :

- Placements à court terme : capital requis dans un horizon d'un an ou moins afin de permettre le maintien des activités courantes de la Fondation et la réalisation de sa mission, soit d'offrir des bourses périodiques. Les fonds utilisés pour ces bourses proviennent des dons reçus et des activités de financement, mais pourraient également provenir des rendements du portefeuille de placements lorsque la valeur marchande de l'actif dépasse deux millions de dollars pour une année donnée.
- Placements à moyen et à long termes : préservation et croissance du capital investi dans le but de continuer à verser des bourses à long terme.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT | SUITE

Portefeuille de référence à compter du mois d'avril 2019

La Fondation privilégie l'élaboration d'un portefeuille de référence diversifié avec plusieurs catégories d'actif puisqu'une telle structure tend à réduire le risque global de ses placements. Le risque est également contrôlé par la diversification des placements à l'intérieur de chaque catégorie d'actif.

| Catégorie d'actif | Cible |
|--|-------------|
| Marché monétaire | 0 % |
| Obligations Univers | 25 % |
| Dette hypothécaire commerciale | 15 % |
| Titres à revenu fixe | 40 % |
| Actions canadiennes | 15 % |
| Actions mondiales | 30 % |
| Marchés boursiers | 45 % |
| Placements immobiliers directs canadiens | 15 % |
| Placements alternatifs | 15 % |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière
Industries Lassonde



Vice-présidente

Brigitte Vachon, CPA, CA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Lamia Boucheneb, CPA, CGA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Michèle Demers, CPA, CA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Professeur adjoint
École de comptabilité de l'Université Laval



Administrateur

Jean-Philippe Tassé-Trottier, MBA, CPA
[LinkedIn](#)

RÉSOLUTIONS

Les principales résolutions adoptées par le conseil d'administration concernaient :

- l'approbation des états financiers pour la période terminée le 31 mars 2018;
- l'approbation du partenariat de 3 ans avec Éducaide – Fonds d'aide à l'éducation et du budget annuel de 10 900 \$ consacré au programme Persévéra;
- l'approbation du *Manuel de gouvernance* qui réunit en un seul document les politiques, les règlements généraux et tout autre texte relatif à la gouvernance;
- l'approbation des modifications apportées aux articles 80, 82, 84, 87 et 94 des règlements généraux visant essentiellement à remplacer le terme « directeur général » par « directeur » reflétant ainsi la réalité de la Fondation dont les deux employés, notamment le directeur, sont rémunérés par l'Ordre même s'ils se consacrent entièrement aux activités de la Fondation;
- la nomination des dirigeants aux postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier;
- l'approbation des pouvoirs délégués au directeur de la Fondation à titre de représentant de l'organisme auprès de diverses instances gouvernementales et financières;
- l'approbation des signataires des chèques et traites;
- l'approbation des frais de gestion de 100 000 \$ à verser à l'Ordre à compter de l'exercice 2019-2020 pour couvrir une partie des coûts assumés par l'Ordre, notamment les salaires, les avantages sociaux, les locaux et le matériel informatique;
- l'approbation du changement d'approche de placement passant du portefeuille de placement en gestion active à un portefeuille composé de parts de fonds commun de placement;
- l'approbation d'un investissement additionnel de 100 000 \$ dans le fonds de placement;
- l'approbation du programme de bourses 2019-2020, y compris la répartition budgétaire entre les différents types de bourses, les conditions d'admissibilité et les critères de sélection;

RÉSOLUTIONS | SUITE

- l'approbation du choix de portefeuille de placement, de sa composition et des cibles par catégorie d'actif;
- l'approbation relative à l'ajout d'une bourse « Projet coup de cœur » en raison d'une commandite reçue des trois grands partenaires de l'Ordre;
- l'approbation des listes de récipiendaires pour les bourses suivantes :
 - accompagnement vers la réussite – concours de septembre 2018;
 - Examen final commun de septembre 2018;
 - 1^{er} cycle universitaire – concours de novembre 2018;
 - doctorales – concours de janvier 2019;
 - accompagnement vers la réussite – concours de janvier 2019;
 - « Projets coup de cœur » – concours de janvier 2019;
- l'approbation du budget 2019-2020;
- l'approbation de la nouvelle politique de placement;
- l'approbation des responsabilités déléguées au directeur de la Fondation et à la vice-présidente à l'administration, aux finances et au soutien aux membres de l'Ordre en ce qui a trait au fonds de placement de la Fondation détenu chez Desjardins Sécurité financière.

SÉANCES

Au cours de l'exercice, les membres du conseil d'administration ont tenu quatre séances ordinaires.

L'Assemblée générale annuelle des membres de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec s'est tenue le 6 juin 2018.

La prochaine assemblée générale annuelle, au cours de laquelle sera déposé le présent rapport, aura lieu le 6 septembre 2019.

BÉNÉVOLES EN VEDETTE

LES BÉNÉVOLES

La Fondation bénéficie annuellement de l'engagement de nombreux bénévoles¹, dont un grand nombre de membres CPA. Ces bénévoles offrent généreusement leur temps, notamment en siégeant à son conseil d'administration et à ses divers comités. Grâce à leur contribution inestimable, la Fondation peut continuer de mener à bien sa mission et d'épauler des centaines de jeunes dans leur cheminement vers le titre de CPA. Merci à tous les bénévoles pour leur apport indispensable!

Comité d'attribution des bourses de 1^{er} cycle universitaire



Sophie Bergeron-Leblanc, CPA, CA

[LinkedIn](#)



Marie-Hélène Hofbeck, CPA, CMA

[LinkedIn](#)



Marie-Eliang Mathieu, CPA, CA

[LinkedIn](#)



Vanessa Simard-McKinnon, MBA, CPA, CGA

[LinkedIn](#)



Jean-Philippe Tassé Trottier, MBA, CPA

[LinkedIn](#)

¹ Seuls les bénévoles qui ont accepté la publication de leur nom et de leur image figurent dans le rapport annuel.

LES BÉNÉVOLES | SUITE

Comité d'attribution des bourses d'accompagnement vers la réussite



Evelyne Blain, CPA, CMA
[LinkedIn](#)



Lamia Boucheneb, CPA, CGA
[LinkedIn](#)



**Laurentiu Constantin Ciocan,
MBA, M. Sc., CPA, CMA**
[LinkedIn](#)



Michèle Demers, CPA, CA
[LinkedIn](#)



Marie-Christine Gagné, CPA, CA
[LinkedIn](#)



Mélanie Hotte, CPA, CGA
[LinkedIn](#)



Caroline Lacroix, CPA, CGA
[LinkedIn](#)



Jasmine Marcoux, MBA, CPA, CA
[LinkedIn](#)

LES BÉNÉVOLES | SUITE

Comité d'attribution des bourses « Projets coup de cœur »



Evelyne Blain, CPA, CMA

[LinkedIn](#)



Nicolas Blais, MBA, CPA, CA

[LinkedIn](#)



Lamia Boucheneb, CPA, CGA

[LinkedIn](#)

Comité d'attribution des bourses doctorales



**Manon Deslandes,
Ph. D., CPA, CA**

[LinkedIn](#)



**Michel Magnan,
Ph. D., FCPA, FCA**

[LinkedIn](#)



**Rachel Papirakis,
Ph. D., CPA, CA**

[LinkedIn](#)



**Hélène Racine,
FCPA, FCA**

[LinkedIn](#)



**Louis-Philippe Sirois,
Ph. D., CPA, CA**

PERSONNEL DE LA FONDATION

PERSONNEL DE LA FONDATION



**Directrice de la Fondation
et secrétaire-trésorière**
Marie-Josée Hamel



Coordonnatrice de la Fondation
Anne-Marie Marois

POUR NOUS JOINDRE

Fondation des comptables professionnels
agrés du Québec
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

T. 514 288.3256 [2604] 1 800 363.4688
Télec. 514 843.8375
fondation@cpaquebec.ca

Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec

Coordination et rédaction : Marie-Josée Hamel
Révision et conception graphique :
Vice-présidence aux affaires publiques,
à la stratégie de marque et aux communications,
Ordre des CPA du Québec

La forme masculine est utilisée dans ce rapport annuel
sans discrimination et désigne aussi bien
les femmes que les hommes.

Fondation
CPA

